



**Politique
d'écoresponsabilité
du Théâtre de l'Impie**

1. CONTEXTE

Le Théâtre de l'Impie est une compagnie de création multidisciplinaires cherchant à mettre à en lumière les enjeux sociaux qui dérangent afin de provoquer un dialogue social. Le Théâtre de l'Impie cherche à mettre en avant les personnes opprimées et invisibilisées, particulièrement les femmes.

En ce sens, le Théâtre de l'Impie ne peut pas ignorer la situation d'urgence climatique que nous vivons et son impact néfaste sur les femmes.

Bien conscientes des impacts des productions artistiques sur l'environnement, le Théâtre de l'Impie s'engage maintenant dans une démarche structurante visant à améliorer ses pratiques en termes de production ainsi que son rapport aux territoires et aux publics.

Le Théâtre de l'Impie souhaite poursuivre sa mission en minimisant l'impact négatif des pratiques artistiques sur nos écosystèmes.

2. DÉFINITIONS

Écoresponsabilité :

Qualité d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité, qui tient compte du principe de respect à long terme, de l'environnement physique, social et économique. ([Jour de la terre, 2021](#))

Écoconception :

Fait d'introduire des considérations environnementales au processus de création et de conception artistique. Il s'agit de repenser les œuvres afin d'en limiter l'empreinte environnementale à chaque étape du cycle de vie, notamment en choisissant des matériaux plus écoresponsables (usagés, certifiés, sans produits toxiques, etc.), en évitant le gaspillage de ressources et en évitant l'enfouissement à la fin de vie utile. ([FTA, 2023](#))

Intersectionnalité :

Concept créé en 1991 par Kimberlé Crenshaw, afro-américaine, juriste et professeure de droit. Il s'agit d'un outil pour analyser comment les formes de discriminations et les systèmes d'oppressions se cumulent (selon la race, le sexe, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, la classe sociale, la capacité physique, etc.) et entraînent une augmentation des préjudices subis. Il permet de mieux comprendre les relations sociales et d'interroger leurs dynamiques. Initialement, le concept a été décrit pour parler de la réalité des femmes noires qui subissaient à la fois les effets et les discriminations liés au sexisme et au racisme. ([RFNB, 2022](#))

3. PRINCIPES

Le Théâtre de l'Impie cherche à créer des environnements de travail durables et respectueux pour permettre aux artistes qui collaborent avec nous de s'épanouir, de se sentir respecté·es, écouté·es et valorisé·es. Ainsi, nous avons identifié trois enjeux clés : **l'écoresponsabilité, l'équité, l'inclusion et l'adaptabilité (EIA)**, ainsi que le **travail d'intimité**.

Pour être pleinement comprise, la présente politique doit être mise en lien avec les politiques d'EIA et de travail d'intimité. La politique repose sur ces principes ainsi que les suivants qui reflètent les valeurs de la compagnie :

- **Féminisme intersectionnel** : Le Théâtre de l'Impie adopte une approche intersectionnelle pour appréhender le féminisme et concevoir ses œuvres. Nous reconnaissons ainsi que certaines femmes font face à des discriminations multiples qui vont au-delà de leur genre.
- **Collaboration** : Le Théâtre de l'Impie reconnaît qu'il n'est pas un organisme isolé mais qu'il fait partie d'un écosystème plus large avec lequel il souhaite collaborer. En ce sens, le Théâtre de l'Impie cherche activement à partager les savoirs et les expertises afin qu'ils puissent servir aux plus grand nombre.
- **Créativité** : Le Théâtre de l'Impie est avant tout une compagnie de création qui cherche à contribuer au renouvellement de la pratique artistique.
- **Justice sociale**¹ : La justice sociale est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans discrimination de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde. Promouvoir la justice sociale ne consiste pas simplement à augmenter les revenus et à créer des emplois. C'est aussi une question de droits, de dignité et de liberté d'expression pour les travailleurs et les travailleuses, ainsi que d'autonomie économique, sociale et politique.
- **Inclusion**² : processus visant à faire en sorte que toute personne désirant contribuer et participer à la société dans laquelle elle vit ou a choisi de vivre soit considérée et valorisée de manière équitable sans distinction de couleur de peau, de sexe, de genre, de classe, de religion, ou de capacités et en respectant l'identité plurielle de chacun.e. Par le processus d'inclusion, toute personne doit avoir accès aux ressources lui permettant de développer son plein potentiel culturel, car l'inclusion n'est pas l'assimilation. C'est-à-dire l'acte de rendre semblable
- **Transparence** : Le Théâtre de l'Impie souhaite que toutes les personnes impliquées dans ses processus créatifs puissent avoir une vision d'ensemble du projet (budget ouvert, partage des bons coups et des mauvais coups, partage des échecs).

¹ [Journée mondiale de la justice sociale | Nations Unies](#)

² DAM,(2019), politique inclusion et équité

[En ligne] <https://www.diversiteartistique.org/wp-content/uploads/2019/10/politique-inclusion-et-equite-dam-electronique.pdf>

4. CHAMPS D'APPLICATION

Cette politique s'applique à l'**ensemble des activités** du Théâtre de l'Impie :

- L'administration;
- La production;
- La création;
- Les tournées;
- Les activités de médiations culturelles;
- Les ateliers.

Toutes les activités professionnelles sont visées par cette politique.

Les personnes assujetties à cette politique sont:

- Le conseil d'administration;
- La direction artistique;
- Les collaborateur·rice·s;
- Les employé·es.

5. NOS OBJECTIFS

OBJECTIF 1 : Engagements sociaux

Par nos créations, nous investissons nos inconforts collectifs pour exhiber la couche de crasse sous les paillettes. Féministe intersectionnelle, notre compagnie valorise des expériences humaines et des langages artistiques multiples dans l'espoir de s'extirper du schéma dominant. En tant qu'organisme culturel, nous souhaitons faire transparaître nos engagements à travers quatre axes prioritaires :

Axe 1 - Promouvoir la diversité sur scène

Axe 2 - Mettre en avant les expériences des femmes

Axe 3 : Miser sur la transparence salariale et le budget ouvert

Axe 4 : Veiller à avoir des pratiques soucieuses de la santé et de la sécurité des employé·es.

OBJECTIF 2 : Créer des oeuvres respectueuses de l'environnement

À travers nos œuvres, nous cherchons à provoquer le dialogue, brouiller les pistes des disciplines, déranger les codes établis et rendre l'art aux citoyen·nes. Conscientes que les œuvres artistiques ont un impact sur l'environnement, voici les actions que nous souhaitons mettre en place :

Axe 1 - Créer et produire en écoconception (en privilégiant des fournisseurs responsables, gestion responsable des matières résiduelles)

Axe 2 - Calculer et compenser l'empreinte carbone en don monétaire ou actions bénévoles

Axe 3 - Optimiser les transports des personnes et matériaux

Axe 4 - Privilégier le prêt, la location avant l'achat.

OBJECTIF 3 : Sensibiliser notre public et communiquer notre message de façon responsable

Nous pensons que le féminisme et les enjeux environnementaux sont intrinsèquement liés et nous croyons en la convergence des luttes. C'est pourquoi nous souhaitons inclure les notions d'écoresponsabilité dans nos diverses communications internes et externes. Pour ce faire nous proposons ces trois axes d'interventions :

Axe 1 - S'approprier sa vision du développement durable pour la transmettre

Axe 2 - Intégrer des principes de communication responsable

Axe 3 - Inclure les publics dans la démarche.

6. RESPONSABILITÉ

La mise en œuvre de cette politique nécessite une volonté politique forte de la part du Théâtre de l'Impie; elle ne peut uniquement reposer sur l'intérêt, l'engagement ou la bonne volonté de quelques individus. Pour s'ancrer de manière durable, l'engagement en faveur de l'écoresponsabilité doit être manifesté par la direction et institutionnalisé dans les pratiques et la culture organisationnelle de l'Impie. Le respect des principes et des engagements de cette politique doit être la responsabilité de tous et de toutes.

7. ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION

La présente Politique a été adoptée par le CA le 11 juin 2024 et entre en vigueur le 1er juillet 2024.

Le Théâtre de l'Impie s'engage à la réviser tous les 5 ans.

Signature de la présidente du CA

